

# La même justice pour tous ?



Sous la plume de Laurence Havel, dévouée à l'Institut pour la Justice, je viens de recevoir sa lettre d'information, qui s'interroge aujourd'hui courageusement sur l'origine ethnique des délinquants suite à l'attentat de Strasbourg. Elle conclut que « *la justice doit être la même pour tous, tout simplement* » sans autre forme de procès. Ça m'a perturbé les neurones.

Je ne suis pas sûr en effet qu'une « justice la même pour tous » soit équitable, et voici pourquoi : une croyance, une conviction, qu'elle soit politique, religieuse ou même raciale, justifie aux yeux de sa victime certains actes délictueux, allant jusqu'à l'assassinat. J'emploie volontairement le mot de *victime* pour désigner toute personne sujette à une croyance car elle n'a plus, de ce fait, toute sa faculté d'esprit critique, d'analyse et de raison. « *Le pire*

*ennemi de la vérité n'est pas le mensonge mais la conviction* » affirmait Nietzsche, tandis que Karl Marx faisait remarquer que « *la critique de la religion est la première condition de toute critique.* » Il y a en effet quelque chose de mécanique dans une croyance puisqu'elle échappe à la critique, qu'elle ne tolère pas.

Ainsi l'individu qui agit sous l'emprise d'une croyance, qui est toujours le fruit d'une programmation venue d'un endoctrinement extérieur, est en quelque sorte déresponsabilisé puisqu'il a commis son acte selon son programme, selon les ordres reçus. Exemple : le CRS qui a crevé l'œil d'une jeune manifestante d'un tir de flash-ball n'en sera pas tenu responsable s'il a obéi à l'ordre d'un supérieur, lequel a respecté les instructions de sa hiérarchie... Dans le cas de l'acte terroriste d'un islamiste, le responsable est bien le programme qu'il a reçu, en l'occurrence l'islam. Je n'innocente pas l'islamiste bien sûr mais en toute rigueur l'islam devrait être alors désigné et condamné par la justice – ce qui n'est pas le cas. De même le CRS ne peut être puni pour avoir obéi aux ordres (il ne l'est généralement pas) mais le ministre de l'Intérieur devrait l'être (ce qui n'est jamais le cas).

On le voit, l'intérêt supérieur (ici haut fonctionnaire de l'État ou, là, risque d'émeutes musulmanes) empêchent la justice de s'exercer comme elle le devrait. Juger le délinquant ? Oui, bien sûr... Mais « *la justice doit-elle être la même pour tous, tout simplement* » ? En voilà une belle conviction, qui consiste à couper le doigt qui désigne l'assassin ! La vraie justice serait celle qui condamnerait la cause autant que son effet.

**Jean Ducluzeau**